TIRAILLEURS D'ORLEANS.
ORDRE N° 2.
Conformément à l'ordre donné du Garnison-Général de la Légion de la Louisiane, la Compagnie provisoire des tirailleurs d'Orléans, sous le commandement du soussigné, est convoquée à l'effet de se réunir à 6 heures précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.
La Compagnie est donnée rendez-vous à 5 heures précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.
Le rassemblement aura lieu à la place d'armes.
Tenue d'été. Equipement complet.
Par ordre du Capitaine,
E. TACON,
Remplissant par intérim les fonctions de Sergent-Major.
20 juin.

N.B.—Les membres de la Compagnie sont invités à se réunir (en bourgeois) dimanche prochain, 23 du courant, à 10 heures du matin, pour procéder à l'élection d'un Sergent-Major en remplacement de M. E. Barthe promu au grade de Capitaine.
Mille-Gaillard, 16 juin 1844.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Mile. Orléans, ce 20 juin 1844.
ORDRES.
Convocation de 4 juillet, 10mo. année de notre Indépendance.

CONFORMEMENT aux ordres qui émanent du quartier général de la Légion de la Louisiane:
Le bataillon d'artillerie se réunira, le jeudi, 4 juillet prochain, à 8 1/2 heures du matin.
Grande tenue d'été, ceinture à l'oriental.
Les hautes autorités civiles de la paroisse sont invitées à se joindre au corps.
Par ordre du major.
F. SAUTON,
Adjut. Major
20 juin

PREMIERE BRIGADE MILICE DE LA LOUISIANE.
Quartier-Généraux de Brigade,
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1844.
ORDRE No 7.
POUR donner à tous les officiers de la première brigade de Milice l'occasion de participer à la célébration de l'Indépendance Nationale, par quelques hommages de considération envers le 1er. Général commandant en chef, le colonel Lestrade, du 4ème. régiment, a donné un dîner patriotique à ses officiers, le 4 juillet prochain, à 4 1/2 heures de relevée, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.
La Compagnie des Louisiana Fusiliers, capitaine Fiona, se rendra sur la dite place une demi heure avant la retraite pour se former en parties et garder les grilles.
Le 1er. bataillon d'artillerie, capitaine Fleming, se rendra sur la dite place une demi heure avant la retraite pour se former en parties et garder les grilles.
Le sergent-trompette, E. TACON,
Remplissant par intérim les fonctions de Sergent-Major.
20 juin.

N.B.—Les membres de la Compagnie sont invités à se réunir (en bourgeois) dimanche prochain, 23 du courant, à 10 heures du matin, pour procéder à l'élection d'un Sergent-Major en remplacement de M. E. Barthe promu au grade de Capitaine.
Mille-Gaillard, 16 juin 1844.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Mile. Orléans, ce 20 juin 1844.
ORDRES.
Convocation de 4 juillet, 10mo. année de notre Indépendance.

CONFORMEMENT aux ordres qui émanent du quartier général de la Légion de la Louisiane:
Le bataillon d'artillerie se réunira, le jeudi, 4 juillet prochain, à 8 1/2 heures du matin.
Grande tenue d'été, ceinture à l'oriental.
Les hautes autorités civiles de la paroisse sont invitées à se joindre au corps.
Par ordre du major.
F. SAUTON,
Adjut. Major
20 juin

PREMIERE BRIGADE MILICE DE LA LOUISIANE.
Quartier-Généraux, première brigade M. L.
94 juin 1844.
ORDRE No 7.
POUR donner à tous les officiers de la première brigade de Milice l'occasion de participer à la célébration de l'Indépendance Nationale, par quelques hommages de considération envers le 1er. Général commandant en chef, le colonel Lestrade, du 4ème. régiment, a donné un dîner patriotique à ses officiers, le 4 juillet prochain, à 4 1/2 heures de relevée, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.
La Compagnie des Louisiana Fusiliers, capitaine Fiona, se rendra sur la dite place une demi heure avant la retraite pour se former en parties et garder les grilles.
Le 1er. bataillon d'artillerie, capitaine Fleming, se rendra sur la dite place une demi heure avant la retraite pour se former en parties et garder les grilles.
Le major commandant le bataillon d'artillerie prendra les mesures nécessaires pour faire exécuter un salut de 21 coups de canon, pendant la célébration de l'anniversaire Nat. et un autre du soleil, à midi et au coucher.
Les chefs de corps sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la stricte exécution du présent ordre.
Par ordre du brigadier-général,
Commandant la brigade de la Louisiane,
NORBERT VIGNIE,
Aide de camp de service.
20 juin

QUARTIER GENERAL.
1ère. DIVISION M. L.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1844.
ORDRES.
Revue des Corps de volontaires de cette division n'aura point lieu, demain, 16 du courant, à 5 heures du soir, comme il avait été ordonné par l'ordre du jour, du 13 du présent mois.
Cette revue est remise au dimanche prochain, 23 du courant, à 5 heures du soir, pour procéder à l'élection d'un Sergent-Major en remplacement de M. H